

**COMMUNE DE CHATELLERAULT**

**Délibération du conseil municipal**

**Du 17 octobre 2013**

**n° 5**

**page 1/2**

**RAPPORTEUR : Madame Maryse LAVRARD**

**OBJET : Marchés à bons de commande des contrats d'assurances – Attribution des lots.**

*Mesdames, Messieurs,*

*La commune de Châtellerault a actuellement en cours cinq contrats d'assurances dont le terme était le 31 décembre 2014.*

*Toutefois, pour faire suite à une lettre d'observation de la Sous-Préfecture de Châtellerault concernant un avenant au contrat "dommages aux biens", l'engagement avait été pris en 2012, de procéder au renouvellement de ces contrats afin de conclure des marchés à bons de commande à compter du 1er janvier 2014.*

*Une procédure d'appel d'offres ouvert a été engagée en début d'année 2013.*

*Ces cinq marchés, d'une durée de 4 ans, portent sur les garanties souscrites dans le cadre de la responsabilité civile générale, du domaine immobilier, du parc automobile, de la prévoyance statutaire, de la protection juridique.*

*Le cabinet de conseil en assurances, AUDIT Assurances, retenu pour accompagner la collectivité dans cette procédure, a analysé les propositions des candidats qui ont été présentées lors de la commission d'appel d'offres d'attribution du 17 octobre 2013.*

\* \* \* \* \*

**VU** le Code des marchés publics,

**VU** l'article L 2122-21-1 du Code général des collectivités territoriales,

**CONSIDERANT** l'obligation faite à la commune par le contrôle de légalité de souscrire en assurance des marchés à bons de commande,

**CONSIDERANT** les choix, après examen des offres, de la commission d'appel d'offres réunie le jeudi 17 octobre 2013,

## COMMUNE DE CHATELLERAULT

### Délibération du conseil municipal

Du 17 octobre 2013

n° 5

page 1/2

Le conseil municipal, ayant délibéré autorise monsieur le maire ou son représentant à signer, avec les candidats attributaires des lots, tous les marchés suivants et toutes les pièces relatives à leur exécution :

#### **lot n° 1 Responsabilité civile générale**

SMACL 141 Avenue Salvador Allende 79031 NIORT

Offre de base sans franchise

Taux d'appel de cotisation de 0,22 % de la masse salariale pour un montant Prévisionnel du marché de 25 892,34 € T.T.C.

#### **lot n° 2 Dommages aux biens et risques annexes**

SMACL 141 Avenue Salvador Allende 79031 NIORT

Offre de base avec franchise de 3 000 €

Taux d'appel de cotisation de 0,66 € / m<sup>2</sup> pour un montant prévisionnel du marché de 94 083,15 € T.T.C.

#### **lot n° 3 Automobile et risques annexes**

SMACL 141 Avenue Salvador Allende 79031 NIORT

Offre de base avec formule 1 en franchise ( - 3,5 T 150 €, + 3,5 T 500 €, cyclos 75 €, franchise maximum par évènement 2 500 €)

Montant prévisionnel du marché de 51 542,90 €

#### **lot n° 4 Prévoyance statutaire**

BRETEUIL ASSURANCES COURTAGE Technoparc Futura 62400 BETHUNE

GENWORTH Assurances 40-42 rue de la Boétie 75008 PARIS

Offre de base formule décès et frais de soins accidents du travail et maladies professionnelles

Taux d'appel de cotisation 0,52 % de la masse salariale des agents CNRACL pour un montant prévisionnel du marché de 53 692 € T.T.C

#### **lot n° 5 Protection juridique**

lot déclaré sans suite

Les dépenses correspondantes seront imputées aux différentes sous fonctions des lignes budgétaires 616 / 2400 et 6455 / 2220 des budgets principal et annexes des exercices 2014 à 2017.

**UNANIMITE**

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Transmis à la sous préfecture, le 22/10/2013 n° 6771

Publié au siège de la mairie, le 21/10/2013

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER